

Pénibilité des postes

Service déconcentré - Préfecture de l'Herault - 2017

Découvrez un dispositif participatif sur l'amélioration des conditions de travail : ce projet permet aux agents d'être actifs collectivement face à la pénibilité de certains postes afin de trouver des solutions innovantes en matière d'organisation du travail.

Qualité de vie et conditions de travail

Occitanie

Fonction publique de l'Etat

Description du projet

Le projet concerne à la fois la préfecture, la sous-préfecture de Béziers, la DDTM, la DDPP et la DDCS. Il vise à mettre en place un dispositif participatif sur l'amélioration des conditions de travail, notamment de certains services identifiés comme exposés. Ce projet permet de développer la créativité des agents afin de trouver des solutions innovantes en matière d'organisation du travail et être actifs collectivement face à la pénibilité de certains postes. 8 projets innovants ont émergé :

- Un serious game pour découvrir les difficultés du travail au secrétariat général : DDTM DDPP DDCS
- Les boucles rétro actives entre manager et l'équipe : Préfecture
- E Learning pour les nouveaux arrivants : Préfecture
- Valorisation des savoirs des agents avec la Faculté de droit de Montpellier : Préfecture
- Info sensibilisation : matinée prévention et santé au travail : Préfecture
- Agents devenant formateurs internes pour sensibiliser aux RPS : DDTM
- Actions loisirs et santé entre midi et deux : DDPP DDCS
- Charte de nos espaces de travail partagés : DDCS

Objectifs et finalités

1. Développer la participation des agents concernant l'expression de la pénibilité de leurs postes. Impliquer tous les agents concernés par cette pénibilité promouvoir et valoriser leurs contributions ou propositions. Les amener dans un premier temps à exprimer leurs irritants pour ensuite trouver eux-mêmes des solutions.
2. Les inciter à faire des propositions sur l'amélioration de leurs conditions de travail. Ce projet est participatif pour faire émerger des espaces de discussion entre agents et encadrants sur les conditions de travail.
3. Partager les réflexions et solutions avec d'autres structures (enrichissement et essaimage). Un des prolongements envisagé est l'émergence de communautés professionnelles ou le souhait d'en créer

entre pairs de service différents pour trouver des solutions par eux même à leur pénibilité au travail.

- Réflexions en ateliers créatifs organisés dans chacun des services précités puis mise en commun avec plusieurs structures.
- Acculturation à l'innovation par le biais de ces ateliers
- Productions de fiches actions concrètes ou d'espaces de discussion entre pairs à pérenniser.
- Identification de solution type télétravail pour répondre à certains postes à caractère de pénibilité